



Bersée

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 2
Édition 2024
Mai

Sommaire

Informations municipales
pages 01 à 09

A la Médiathèque
pages 10 à 12

Les aventures berséennes
pages 13 et 14

Expression libre
page 15

Pages des Associations
pages 15 à 18

Pages des Professionnels
pages 19 à 20



Le Mot du Maire

Chères Berséennes, Chers Berséens,

Avec le « joli mois de mai » reviennent les jours fériés et les semaines tronquées qui annoncent les grandes vacances...

L'été approche à grands pas et, avec lui, la promesse de journées ensoleillées, de moments de détente et de partage en famille et entre amis.

Comme à l'habitude, les associations, la municipalité mettrons à profit cette période pour organiser diverses manifestations parmi lesquelles les 50 ans de la caserne des pompiers, la fête du marché et de la musique, les kermesses de nos deux écoles, le bal populaire du 13 juillet. Des manifestations toujours autant appréciées qui me font dire qu'il fait bon vivre à Bersée.

Le Conseil Municipal des enfants de Bersée a pris part à la commémoration du 8 mai, date anniversaire de la victoire de la France sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Ils ont ainsi participé à la cérémonie officielle qui s'est tenue au monument aux morts, en déposant une gerbe et en lisant un poème. Merci à cette jeunesse motivée, impliquée, leurs projets pour Bersée sont nombreux parfois difficile à mettre en œuvre mais comment ne pas se réjouir devant tant d'engagement au service des autres.

Les travaux au sein du groupe scolaire ont commencé il y a quelques semaines, ce chantier durera 1 an et permettra d'offrir à nos enfants un meilleur environnement de travail. Nos jeunes sont notre avenir, nos aînés sont notre histoire, cette réhabilitation de notre groupe scolaire offrira un lieu de rencontre intergénérationnel grâce la salle pluriactivité qui sera créée. Ce projet qui se concrétise n'aura pas été sans de nombreuses difficultés, dû notamment aux architectes des Bâtiments de France particulièrement pointilleux sur ce projet. Leur travail est essentiel, mais pas toujours pragmatique.

Je vous souhaite un excellent été.

Arnaud Hottin



Calendrier des Manifestations

JUIN

Samedi 8	Stage découverte - Gym loisirs
Dimanche 9	Elections Européennes
Dimanche 9	Tournoi de Pétanque - Courir à Bersée
Samedi 15	50 ans du CIS Portes ouvertes Amicale des sapeurs-pompiers
Dimanche 16	Tous en forme au jardin - Géobiologie - Municipalité
Vendredi 21	Fête de la Musique et du Marché - Municipalité
Samedi 22	Kermesse / Olympiades - Ecole des 2 Tilleuls
Dimanche 23	Tous en forme au jardin - Géobiologie - Municipalité
Samedi 29	Kermesse - Ecole Sainte Thérèse

Dimanche 14 juillet	Tous en forme au jardin - Géobiologie - Municipalité
Dimanche 21 juillet	Tous en forme au jardin - Géobiologie - Municipalité

SEPTEMBRE

Samedi 07	Soirée Moules Frites - ASB
Samedi 14	Tournoi de Pétanque - Boule Berséenne Forum des Associations - Municipalité
Dimanche 15	Tous en forme au jardin Géobiologie - Municipalité
Samedi 21	Stage découverte - Gym loisirs Nettoyage du Village - Municipalité Concert - Journées du Patrimoine

JUILLET

Dimanche 07	Noces d'Or - Comité des Croulants / Municipalité
Samedi 13	Fête Nationale - Municipalité

Dimanche 22	Braderie au profit du CCAS Journées du patrimoine Tous en forme au jardin - Géobiologie - Municipalité
--------------------	--

Conseil Municipal

PV de la réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2024

Présents : M. A. HOTTIN, Mme S. DECOTTIGNIES, M. D. DECROIX, M. PM. DELEBECQUE, Mme MB. LEMESRE, Mme V. MONNIER, M. N. MOREAU, Mme B. NAESENS, Mme D. PASTANT, Mme Y. VARLET, M. M. VEILLEROY.

Excusés : M. D. DEPRAETERE donne procuration à M. A. HOTTIN, Mme I. DERACHE donne procuration à Mme Y. VARLET, M. T. DESBONNET donne procuration à Mme D. PASTANT, Mme A. FOVELLE donne procuration à Mme V. MONNIER, M. C. DESCAMPS, Mme L. GOSSART donne procuration à M. DECROIX, Mme C. FREGGI donne procuration à Mme B. NAESENS, M. P. THOBOIS donne procuration à M. PM. DELEBECQUE.

Ordre du jour :

- Reclassement dans le domaine communal de la voirie rue du Pavé ;
- Demande de subvention Départementale du produit des amendes de police pour la réfection des abords de la rue du pavé ;
- Demande de subvention ADVB voirie communale pour la réfection de la chaussée de la rue de la motte ;
- Demande de subvention ADVB volet « Energie » pour la rénovation énergétique de la maison des associations ;
- Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour l'installation d'un parcours sport-santé ;
- Demande de subvention auprès de la Région pour l'installation d'un parcours sport-santé ;
- Création emploi fonctionnel de DGS ;
- Mise à jour tableau des effectifs ;
- Adhésion au groupement de commandes mis en place par la CCPC pour la fourniture de gaz ;
- Adhésion au groupement de commandes mis en place par la CCPC pour la fourniture d'électricité ;
- Approbation Compte Administratif ;
- Approbation Compte de gestion ;
- Affectation du résultat ;
- Vote des taux d'imposition 2024 ;
- Vote du Budget primitif 2024.

TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA RUE DU PAVÉ

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la rue du Pavé aurait du faire l'objet d'un transfert dans le domaine public communal après la création d'un contournement par la RD 917.

Considérant l'état dégradé de la route du Pavé.

Afin de régulariser la situation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de transférer dans le domaine public communal, une section de la rue du Pavé :

- La moitié de la largeur de la voirie côté Bersée, allant de la rue de la Vincourt à la RD917 (PR24+615)
- La totalité de la voirie allant de la rue de la Vincourt à la RD917 (PR24+30)

Le Département du Nord accompagnera la commune financièrement par le versement d'une soulte d'un montant de 110 000 €HT, correspondant principalement au renouvellement de la couche de roulement.

Les modalités de transferts seront établies par le biais d'une convention entre le Département et la Commune, avant le début des travaux.

Ces transferts deviendront effectifs à l'issue du dépôt en préfecture des délibérations correspondantes, de la procédure d'affichage et du versement de la soulte par le Département.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le transfert de la rue du pavé du domaine départemental au sein du domaine communal.

DEMANDE DE SUBVENTION - REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE DE L'ANNEE 2024 AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA RUE DU PAVÉ

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commission des travaux a donné un avis favorable au travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue du Pavé et précise que pour ce type d'opération, il est possible d'obtenir une subvention du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police de l'année 2024.

En conséquence, Monsieur le Maire donne communication des devis et demande de bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2024 et précise que la Commune s'engage à effectuer les travaux.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ADVB 2024 - VC POUR LA REFECTION DE LA CHAUSSEE DE LA RUE DE LA MOTTE

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Informations liées au projet

Le coût prévisionnel total s'élève à 47 792.14€ HT, soit 57 350. 57€ TTC.

Le montant HT de la subvention sollicitée auprès du Département au titre de l'Aide départementale aux Villages et Bourgs - Voirie Communale est de 23 797€ HT

L'échéancier prévisionnel de réalisation est le suivant :

- date de démarrage des travaux : Novembre 2024
- date d'achèvement des travaux : Décembre 2024

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser cette demande de subvention.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ADVB 2024 - ENERGIE POUR L'INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR AU SEIN DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Informations liées au projet

Le coût prévisionnel total s'élève à 42 316.31€ HT, soit 50 779.57€ TTC.

Le montant HT de la subvention sollicitée auprès du Département au titre de l'AIDE Départementale aux Villages et Bourgs - Energie est de 21 158€ HT.

L'échéancier prévisionnel de réalisation est le suivant :

- date de démarrage des travaux : Octobre 2024
- date d'achèvement des travaux : Novembre 2024

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser cette demande de subvention.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Au titre du nouveau Plan "5000 équipements Génération 2024", Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de son axe "équipements de proximité", finance la création d'équipements sportifs de proximité.

Considérant le projet de mise en place d'un parcours sport santé sur le territoire de la commune, il est proposé de déposer une demande de subvention auprès de l'ANS pour ce dispositif.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser cette demande de subvention.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE - EQUIPEMENTS SPORTIFS EN ACCES LIBRE

Au titre de sa politique en faveur du développement des équipements sportifs, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Régional des Hauts de France finance la création d'équipements sportifs en accès libre. Considérant le projet de mise en place d'un parcours sport santé sur le territoire de la commune, il est proposé de déposer une demande de subvention auprès de la Région Haut de France pour ce dispositif.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser cette demande de subvention.

CREATION D'UN EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que les communes de 2 000 habitants et plus ont la possibilité de recruter sur un emploi fonctionnel un directeur général des services.

M. le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services, afin de diriger l'ensemble des services de la collectivité et d'en assurer la coordination, sous l'autorité du Maire. Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- De créer un emploi un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services à temps complet, à compter du 01/04/2024.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- De la création des postes suivants :
 - Adjoint Technique Principal de 1ère classe
 - Adjoint du patrimoine Principal de 2^{ème} classe
 - Adjoint Administratif à temps non complet 28h/semaine
- De la suppression des postes suivants :
 - Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe
 - Adjoint du patrimoine
 - Adjoint Administratif à temps complet

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES « FOURNITURE ET ACHEMINEMENT GAZ NATUREL, AVEC SERVICES ASSOCIES A LA FOURNITURE »

Vu les dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique, ainsi que celles de l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération CC_2024_019 du Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pèvèle Carembault du 5 février 2024, relative à la signature d'une convention de groupement de commandes « Fourniture et acheminement gaz naturel, avec services associés à la fourniture »,

Considérant que ce groupement permettra de mutualiser les procédures dans l'objectif de rendre plus efficaces les opérations de mise en concurrence engagées individuellement par chaque entité, et ainsi obtenir les meilleures conditions tarifaires et une prestation de service de qualité,

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes, Et que la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide par 16 voix pour, 2 abstentions :

- De participer au groupement de commandes « Fourniture et acheminement de gaz naturel, avec services associés à la fourniture »

- D'autoriser son Maire à signer la convention de groupement de commandes, ainsi que tout document afférent.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES « FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE, AVEC SERVICES ASSOCIES A LA FOURNITURE »

Vu les dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique, ainsi que celles de l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération CC_2024_018 du Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pèvèle Carembault du 5 février 2024 relative à la signature d'une convention de groupement de commandes « Fourniture et acheminement d'électricité, avec services associés à la fourniture »,

Considérant que ce groupement permettra de mutualiser les procédures dans l'objectif de rendre plus efficaces les opérations de mise en concurrence engagées individuellement par chaque entité, et ainsi obtenir les meilleures conditions tarifaires et une prestation de service de qualité,

Considérant que la Pèvèle Carembault serait coordonnateur de ce groupement de commandes,

Et que la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide par 16 voix pour, 2 abstentions : De participer au groupement de commandes « Fourniture et acheminement d'électricité, avec services associés à la fourniture

- D'autoriser son Maire à signer la convention de groupement de commandes, ainsi que tout document afférent.

APPROBATION COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Après présentation, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion ainsi que le compte administratif de l'exercice 2023.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Compte Administratif 2023, ainsi que le Compte de Gestion laisse apparaître un excédent de fonctionnement de **231.684,82 €**, qu'il convient d'en déterminer l'affectation.

Il propose au Conseil de le reprendre en Investissement, afin de l'affecter aux dépenses nouvelles,

Le Conseil décide à l'unanimité de reprendre le résultat de fonctionnement d'un montant de **231.684,82 €** au compte 1068 de la section d'investissement du Budget Primitif 2024.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Vu l'état n° 1259 COM transmis par la Direction des Finances Publiques notifiant le montant des bases prévisionnelles d'impositions directes, Monsieur le Maire propose de ne pas apporter de modification aux taux de taxe pour cette année.

Suite à ces explications, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, les taux pour l'année 2024 :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties 37,02 % (inchangé)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 62,08 % (inchangé)
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires 11,11 % (inchangé)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

- Vu les articles L1612-12 et L1612-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

- Suite à la présentation détaillée par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte par 16 VOIX POUR, 1 CONTRE et 1 ABSTENTION le Budget Primitif 2024 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1.670.300,00 € ;

Dépenses et recettes d'investissement : 2.110.051,00 €.

Etat Civil

Du 01 février au 04 mai 2024

Naissances

Louis SIPIETER-DESPRES

arrivé le 1^{er} Février 2024

Violette DUCROQUET

née le 22 Février 2024

Lucas DUJARDIN

né le 26 Mars 2024

Lucien DAVOINE

né le 28 Avril 2024



Décès

Bernard WATTEAU

décédé le 1^{er} Février 2024

Jean-Louis CANWARTS

décédé le 3 Février 2024

Justine DEROO née RICHARD

décédée le 14 Février 2024

Gérard LENIERE

décédé le 7 Avril 2024

Mariages

Fabien RUFFIN et
Valentine SNAUWAERT BARA
mariés le 4 Mai 2024



Catherine BONNET née DUPRIEZ
Bernard KNOCKAERT
Gisèle DESBONNEZ veuve GANTIER
Anna DELIGNE veuve BASSEMENT

décédée le 14 Avril 2024
décédé le 14 Avril 2024
décédée le 21 Avril 2024
décédée le 1^{er} Mai 2024

Elections Européennes 2024

Le dimanche 9 juin de 8h à 18h

Les électeurs français et européens seront appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour élire leurs représentants au Parlement européen.



Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Comment voter ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune et être inscrit sur les listes électorales.

Bon à savoir

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez **donner procuration à une personne de confiance**. Il est possible de faire la demande en ligne sur « **Maprocuration** ».

Attention : toujours se munir de votre numéro d'électeur et de celui de l'électeur chargé de voter à votre place ainsi que de son nom, son prénom et sa date de naissance.

Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Directeur de la publication, Arnaud Hottin / Coordination / Rédaction, Dominique Pastant
Crédit photos, Dominique Pastant / Tirage : 1.100 exemplaires
Conception graphique et impression TOUT EN IMAGE à Nomain, www.toutenimage.fr
Mairie de Bersée - 03 20 59 20 20 mairiebersée@wanadoo.fr
www.bersee.fr

Conseil municipal des enfants

Depuis sa prise de fonction, le Conseil Municipal des Enfants a à cœur la propreté du village.

Mercredi 17 Avril, les enfants ont réalisé des affiches pour faire passer le message :

Jeter ses déchets dans les poubelles, ce n'est pas compliqué !!

Les affiches seront accrochées à différents endroits du village (City stade, église, voie verte, etc...)

Une journée de nettoyage du village est prévue avec la municipalité le samedi 21 Septembre matin.



Le conseil municipal des enfants, Isabelle et les encadrants.



Zone d'accélération d'énergies renouvelables. ZAER



ZAER

Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR) fait de la planification territoriale une disposition majeure, en mettant les communes au cœur du dispositif. Les communes définissent, après concertation avec leurs administrés, des « zones d'accélération » où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergie s'implanter.



UNE ZONE D'ACCÉLÉRATION

C'est	Ce n'est pas
L'affichage d'une volonté politique locale de développer des EnR sur cette zone.	- Ni un secteur exclusif de développement des EnR, ni un secteur d'autorisation d'office.
Un secteur où le montage des projets EnR conséquents sera facilité et accéléré. <ul style="list-style-type: none"> • Délais réduits d'instruction pour les projets soumis à autorisation environnementale ou enquête publique. • Pour les grands projets, dispense de l'obligation de monter un comité de projet. • Possibilité d'un coup de pouce dans les appels d'offres EnR du ministère. 	- Les différentes réglementations continuent à s'appliquer : (Urbanisme, environnement, Architecte des bâtiments de France, etc...) un projet ne sera pas autorisé s'il ne les respecte pas, qu'il soit ou non dans une ZAER.
Un signal pour orienter les développeurs vers les zones privilégiées par la commune.	Si une enquête publique est requise pour un projet, l'avis de la commune sera demandé même si le projet est dans une ZAER.
	- Les zones hors ZAER ne seront pas des zones d'exclusion : un projet peut se développer en dehors des ZAER.

*Vous trouverez plus d'explications sur le site internet de la commune. bersee.fr
Vous avez la possibilité de répondre à une enquête et de donner votre avis sur le sujet.*

Fermeture de l'Agence Postale

L'Agence Postale Communale sera exceptionnellement fermée du Mercredi 14 Août au Mardi 27 Août 2024.

Vos colis et courriers recommandés seront à retirer au Bureau de Poste de Pont-à-Marcq.

La mairie restera ouverte aux horaires habituels.



Les 100 ans de Léon Dupont

Léon Dupont a eu 100 ans le vendredi 19 avril.

C'est entouré de sa famille, de ses amis, des membres du Comité des Croulants, des membres du Club des aînés et des élus que Léon a fêté plusieurs fois ses 100 ans. Léon Dupont a eu 100 ans le vendredi 19 avril.

A cet âge-là, il est normal de le fêter plusieurs fois !!

Voici un extrait de la « Voix du Nord » résumant la vie de Léon et le secret de sa longévité : « Mon secret de longévité est d'être resté actif tout au long de ma vie se plaît à répéter Mr Dupont.

Né le 19 avril 1924 à Templeuve, il était le deuxième d'une fratrie de 3 enfants. Ses parents étaient commerçants.

Son papa a repris par la suite le moulin de Templeuve qui se situait à l'emplacement actuel du magasin Leclerc. Il aidait aux écritures et aux livraisons.

Pour raison de santé ce dernier, qui avait fait la guerre en 14/18, a dû changer d'activité professionnelle et a repris une ferme à Bersée. Léon avait 14 ans.

En 1940, Léon avait 16 ans Il a passé sa jeunesse et ses 20 ans pendant la guerre. La famille a échappé plusieurs fois à la mort, lorsque des bombes et obus sont tombés près de la maison familiale et sur des dépendances.

Marié en 1949 avec Thérèse Merlio, qui habitait aussi Bersée, il a repris la ferme de ses parents. Mais il a dû, à son tour, abandonner son métier pour raison de santé en 1958 . Il est parti chez Technoplast à Pont à Marcq. Ce changement de vie n'a pas été facile. Il est devenu par la suite Chef d'équipe.

Léon a toujours gardé un grand potager et a été un bricoleur invétéré.

Si une chose est à retenir, c'est aussi son investissement dans les associations locales. Un an après sa retraite, il est entré au Club des Aînés. Il s'est investi dans le club et dans sa gestion, il aimait aider. Aujourd'hui, en invité, il participe toujours aux différentes activités.

Son implication était forte également dans le club des Croulants.

En 2007, son épouse s'en est allée.

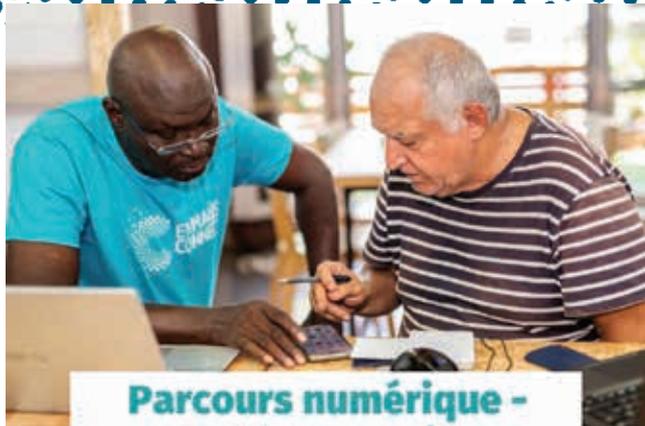
Un après son décès, il a pris la décision de déménager afin de se rapprocher du village. Depuis ce temps, il est toujours resté autonome et très actif, encore le secret de sa longévité ! Il n'y a pas si longtemps, il jardinait encore, fleurissait les abords de sa maison, coupait sa pelouse et faisait son ménage. Encore maintenant, il ne peut s'empêcher de bricoler un peu. Si je reste dans mon fauteuil et ne fais plus rien, c'est fini pour moi répète t'il toujours.

Léon vit encore chez lui. Son loisir préféré est de lire la VOIX DU NORD chaque matin. Il joue aussi en famille aux jeux de société Triominos et chromino.

Léon est bien entouré par ses enfants. Il a eu deux filles, un petit fils, une petite-fille et quatre arrière-petits-enfants.

Comme il se plaît à le dire, c'est lui qui a battu le record de longévité dans la famille !





Parcours numérique - Tablette tactile

à destination des seniors - places limitées à 10 personnes

Apprenez les bases numériques sur tablette et gagnez en autonomie dans vos démarches en ligne !

DATES
JUN - JUILLET
2024

8 ateliers de 2h

vendredi 07/06, mardi 11/06
vendredi 14/06, mardi 18/06
vendredi 21/06, mardi 25/06
vendredi 28/06, mardi 02/07

**100%
gratuit**

10h-12h

Salle 1 du Centre d'Ogimont - en face de la mairie - à Baisieux

Sur inscription uniquement auprès de Mme Estelle ANDRIEUX, CCAS de Baisieux au
07 48 94 95 04 ou au 03 20 19 63 63



Eollis

PARCOURS NUMERIQUE INITIATION TABLETTE TACTILE

Formation gratuite à destination des seniors.

Cette manifestation est organisée par le CLIC EOLLIS (dans le cadre de ses actions collectives de prévention), en partenariat avec Emmaüs Connect et la commune de Baisieux.

Cette formation comprenant 8 matinées se déroulera sur tout le mois de juin et début juillet, au Centre Socio-Culturel d'Ogimont - 700 rue de la Mairie - Salle 1 - en face de la Mairie de Baisieux :

- Le vendredi 7 juin de 10h à 12h
- Le mardi 11 juin de 10h à 12h
- Le vendredi 14 juin de 10h à 12h
- Le mardi 18 juin de 10h à 12h
- Le vendredi 21 juin de 10h à 12h
- Le mardi 25 juin de 10h à 12h
- Le vendredi 28 juin de 10h à 12h
- Le mardi 2 juillet de 10h à 12h

Le nombre de place étant limité à 10,

*nous vous invitons à revenir vers le CCAS de Baisieux :
Mme Estelle ANDRIEUX au 07 48 94 95 04
ou au 03 20 19 63 63 pour vous inscrire*

FETE DE LA MUSIQUE 20H 23H

FETE DU MARCHE 16H 22H

VENDREDI 21 JUIN PLACE ALEXANDER

RESTAURATION
SUR PLACE AVEC FOOD TRUCKS
BUVETTE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ
DES FETES DE BERSEE

73 JUILLET

SOIRÉE FESTIVE
PLACE ALEXANDER
À PARTIR DE 19H

BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE.
FEUX D'ARTIFICE 23H

EN CAS D'INTEMPÉRIES, MANIFESTATION
TRANSFÉRÉE AU COMPLEXE SPORTIF

École Sainte Thérèse

Les élèves de l'école Sainte Thérèse de Bersée ont encore vécu une période riche en évènements :

Portés par l'initiative de la mairie, les enfants du CE2 au CM2 ont découvert le rôle de conseiller municipal. Campagne électorale, vote et responsabilités : le rôle de citoyen a ainsi pu être mis à l'honneur. L'école a trois élus au Conseil Municipal des Enfants : Colette Boisieux (CE2), Louise Frère (CE2) et Adelphe Debever (CE2). Félicitations à eux et on vous souhaite de mettre en place de nombreux projets au service des enfants de la commune.



Les élèves ont également participé à des activités de sensibilisation à la protection de l'environnement. Au programme : visite du centre de tri d'Evin Malmaison pour les CM1-CM2 et nettoyage de l'école et de ses abords par tous les élèves de l'école.

Au centre de tri, les élèves ont été formés aux gestes de tri et se sont aperçus du volume de déchets collectés sur notre territoire. Désormais, ils peuvent être d'excellents ambassadeurs aux bonnes pratiques !

Quant à l'opération « Nettoyons la nature », les enfants ont pu se rendre compte que, malheureusement, la collecte avait été fort volumineuse. Mais ils auront pu participer, à leur manière, à l'amélioration de leur cadre de vie.



Cette période s'est conclue par un magnifique spectacle proposé par les enfants au cours d'une soirée festive. De nombreuses heures de préparation ont produit une représentation dont les enfants étaient très fiers.

Danses, photos, vidéos, changement de décors sont venus raconter aux familles, présentes en grand nombre, notre thème de classe : « Bien dans sa tête, bien dans ses baskets ! »



Encore quelques semaines avant les vacances pour finir le programme scolaire et venir conclure cette magnifique année avec le voyage de classe ! (Promis, on vous racontera...)

École des 2 Tilleuls

Projet CP-CE1

Cette année, dans le cadre des actions d'éducation pour la santé et de la Ligue contre le cancer, les classes de CP-CE1 de l'École des Deux Tilleuls participent à un défi collectif de création artistique sur le thème "Bien dans mes baskets".

L'objectif est de rendre les élèves porteurs d'un message auprès de leur famille et de leur entourage et de les sensibiliser à l'éducation à la citoyenneté au travers des arts visuels.

En attendant les résultats d'ici fin Mai, que le meilleur gagne !



Pompiers Bersée

Devenez Sapeur-Pompier volontaire dans votre ville

Le CIS Bersée peut vous accueillir tous les vendredis dès 18h00 au 12 place Alexander

Journées portes ouvertes



DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

ÊTRE SAPEUR-POMPIER C'EST UN « TRUC DE MEC »
LES FEMMES REPRÉSENTENT 15 % DE NOTRE EFFECTIF.

ÊTRE SAPEUR-POMPIER C'EST « ALLER AU FEU »
80 % DE NOTRE ACTIVITÉ CONCERNE LE SECOURS À PERSONNES.

APRÈS 40 ANS ON EST « TROP VIEUX » POUR ÊTRE SAPEUR-POMPIER
ON PEUT SOUSCRIRE UN ENGAGEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE JUSQU'À 55 ANS.

POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER IL FAUT « UN CORPS D'ATHLÈTE »
IL FAUT ÊTRE MÉDICALEMENT APTE.

+ d'infos
www.sdis59.fr
ou volontariat@sdis59.fr

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU CIS BERSÉE
À l'occasion des 50 ans de la caserne

Samedi 15 juin 2024
9h - 17h

Place Alexander, 59235 Bersée

AU PROGRAMME
Démonstration de sapeurs-pompiers - Incendie - Risque chimique
Accident de la vie quotidienne
Avec la participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Templeuve

POUR LES ENFANTS
Animations enfants toute la journée - Parcours sportif
Château gonflable - Baptême au camion de pompier

Buvette et petite restauration sur place

Médiathèque



Horaires d'ouverture

Lundi	16h30	-	18h30
Mercredi	10h30	-	12h30
	& 14h30	-	18h30
Vendredi	16h30	-	18h30
Samedi	10h30	-	12h30
	& 14h30	-	18h30

Fermeture Estivale

La Médiathèque sera fermée du **Samedi 27 juillet au Lundi 5 août inclus**.

Réouverture le Mercredi 7 août.

Merci de ne pas utiliser la Boîte de Retours de documents pendant cette période. Les retards ne seront pas pris en compte.

Toute l'équipe de la Médiathèque vous souhaite de bonnes vacances !



Vos prochains rendez-vous Vos prochaines animations

L'Heure du Conte Bouquet d'Histoires

Mercredi 29 Mai à 15h30

Venez cueillir les histoires et chansons semées par nos conteurs-musiciens, lors de notre prochaine Heure du Conte.

Bouquet d'Histoires

Mercredi 19 Juin à 15h30

Pour cette dernière Heure du Conte avant la pause estivale, nous célébrerons... la **MUSIQUE** !



P'Tit Déj' Culturel

Venez partager vos derniers coups de cœur en livres, musiques, films, spectacles, expos... autour d'un petit-déjeuner !

Samedi à 10h00



CONCERT « Musique de Films » par Laetitia DELEBECQUE

Vendredi 14 juin à 19h00

Que vous soyez un amateur de musique, un passionné de cinéma ou simplement à la recherche d'une belle soirée d'été, ce concert est fait pour vous !

Laetitia DELEBECQUE, musicienne de talent, nous fera voyager avec des compositions intemporelles qui ont marqué l'histoire du grand écran.

De l'Ouest sauvage d'Ennio MORRICONE au Paris magique de Yann TIERSEN, l'expérience musicale et les émotions seront au rendez-vous. À ne pas rater surtout !

Entrée libre et gratuite

Concert
Musique de films

Vendredi 14 juin
19h00
Médiathèque de Bersée

Concert gratuit organisé par Laetitia DELEBECQUE

CONCOURS
PHOTO de l'été

Du 06/07 au 06/09 2024

À QUOI TU JOUES ?

Photo: wsl 2024

Pour participer, envoyez votre photo par mail à media.bersee@wanadoo.fr
Inscription et Règlement :
Médiathèque de Bersée, 12, place du Maréchal Alexander
03 20 39 21 98

CONCOURS PHOTO DE L'ÉTÉ « A quoi tu joues ? »

Du 6 juillet au 6 septembre 2024

Sauter dans une flaque d'eau, souffler sur un pissenlit ensemencé, se prendre en photo en tenant la lune dans sa main, voilà l'idée de notre concours photo pour cet été.

Spontané, improvisé, le jeu est partout, c'est aussi notre petit clin d'œil berséen aux Jeux Olympiques de 2024.

Parce que devant l'immensité d'une eau calme, tout le monde aura envie de faire des ricochets. Parce qu'avec des simples graminées, tout le monde sera tenté par un Poule ou Coq ? Et surtout parce que comme le dit si bien G.B. Shaw : « L'homme ne cesse pas de jouer quand il devient vieux, il devient vieux quand il cesse de jouer. »

À quoi tu joues ? Amusez-vous !

Pour participer, envoyez vos clichés du 6 juillet au 6 septembre à media.bersee@wanadoo.fr

Le règlement et le bulletin d'inscription seront prochainement disponibles en ligne ou à retirer en médiathèque.

Retour sur...

Conférence « Culture Hip Hop »

Ça a bien causé «Hip Hop», le vendredi 19 avril à la médiathèque de Bersée !

C'est dans le cadre du **Pévèle Street Festival** que l'association Kyrielle Danse nous a proposé d'accueillir **Rashead Amenzou** Et **Romuald Brizolier**, deux danseurs professionnels qui ont à cœur de transmettre leur passion et leur expertise dans ce domaine !

Dans le public, beaucoup de passionnés déjà conquis par cette culture et en soif d'en apprendre davantage. Les questions ont donc fusé, les deux intervenants tenant à ce que ce moment soit surtout un échange et non un cours théorique.

La soirée s'est terminée avec quelques pas improvisés, et pour ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances en Culture Hip Hop, le livre « *Zoom, l'univers du Hip Hop* » de Rashead AMENZOU est disponible dans votre médiathèque !

Merci à Rashead et Romuald pour ce partage et leur gentillesse, et Merci à Kyrielle Danse d'avoir permis cette rencontre au sein de notre structure !



Les Aventures de Berséens

De Bersée à Madagascar

4 février 2023, départ pour Madagascar. Je m'envole pour l'île de Nosy Komba, l'île aux lémuriens.

Après une nuit dans l'avion, une heure de pirogue, il me reste 1h30 de montée, sous 30°C et un taux d'humidité de 90%. C'est la pleine saison des pluies, le sol argileux est très glissant ! J'arrive enfin dans le village d'Anketsabe à 460m d'altitude, mon sac de 23 kg (essentiellement des livres à offrir) sur les épaules!



C'est là-haut, au cœur de la forêt tropicale, qu'est installée l'association malgache qui m'accueille, AKIBA (<https://akibakomba.org>). Elle travaille à la protection de l'environnement naturel et social, et au déploiement de l'éducation afin d'aider les habitants de l'île à avoir accès à une vie décente, tout en préservant leur milieu. Elle gère un éco village, une ferme intégrée en agroforesterie et une école de 115 élèves (de la maternelle à la 6^{ème}). A Nosy Komba comme à Madagascar, l'instruction est une réelle problématique. Les enfants la commencent souvent tard car ils doivent soutenir leur famille. Ils quittent l'école après quelques années sans avoir acquis les notions de base (savoir lire ou écrire correctement le malagasy ou le français, langue de l'administration). A Nosy Komba chaque année, moins de 2 élèves sur les 40 inscrits obtiennent le BEPC.

Je rejoins la classe de 6^{ème} qui vient d'ouvrir pour accompagner le nouveau maître malgache, référent de cette classe. Les cours se déroulent exclusivement en français. Je découvre 14 élèves de 10 à 15 ans, 11 filles, 3 garçons pour qui l'école est un plaisir, pour qui apprendre est une chance qu'ils saisissent chaque jour.

Caserta, chaque matin, pieds nus, fait plus d'une heure de marche sur des "sentiers" escarpés. Elle est toujours la première arrivée. Debout dès 5h du matin, elle s'est au préalable lavée dans la rivière, a cuisiné pour sa famille (au feu de bois) et s'est occupée d'habiller sa fratrie.

Je redécouvre avec ces enfants le plaisir de transmettre. Sans accès à la technologie, la créativité prend plus de place ! Ils sont curieux, questionnent beaucoup, participent.



Je mets en place des activités "théâtre", "improvisation" pour aborder le français autrement. Je garderai longtemps en mémoire les rires qu'a générés la séquence diction "Le chasseur chasse avec son chien pendant la sécheresse", "Natacha n'attacha pas son chat Pacha qui s'échappa"... Autre séquence marquante, lecture de paysage au sommet de l'île (Bongo village). 45 min de marche sur des sentiers pentus où se promènent zébus, serpents... Les élèves sont capables d'identifier et de nommer les nuages, de prédire la météo (l'espèce de grenouille qui coasse en imitant le zébu indique une pluie imminente), de repérer toutes les sources de nourriture présentes, de m'expliquer le rôle de la forêt primaire du Lokobe qui nous fait face...

Je me vois offrir régulièrement des avocats, pamplemousses, ramboutans (sorte de litchi). Les enfants m'initient au dancehall, me tressent les cheveux, m'expliquent les règles du tchoukball, m'invitent à la cueillette dans les arbres près de leurs maisons, à aller me baigner dans une cascade... Ils m'ouvrent les portes de leurs vies. Le soir après les cours (classe de 8h à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi), je participe à la vie du village (tri du cacao, séchage de la vanille, distillerie d'huile essentielle de citronnelle, épluchage de cola, cuisine...). Je m'initie également à la couture, ayant emporté avec moi une machine à coudre comme bagage à main ! En effet, l'association souhaitait offrir à chaque élève de 6^{ème} des serviettes hygiéniques lavables.

Pendant 45 jours je me suis douchée à l'eau froide, j'ai côtoyé serpents et araignées, mangé du riz 3 fois par jour, réappris à faire ma lessive à la main, dormi dans un duvet humide en permanence, eu un accès très restreint au téléphone et à internet (1 appel par semaine) ... J'ai réappris à vivre simplement et j'ai aimé ce retour aux essentiels. Je l'ai bien vécu car j'étais entourée de personnes heureuses, libres, généreuses, souriantes, courageuses et reconnaissantes. Je suis repartie les bras pleins de dessins, de courriers et le coeur rempli d'amour et de souvenirs.

Isabelle V.



Les Aventures de Berséens

Un passionné d'astronomie repéré par la NASA

Julien Cadena est un berséen passionné d'astronomie depuis son plus jeune âge.

A cette époque, ces premières observations de la Lune, des planètes et des objets de l'univers se font dans un instrument d'initiation.

C'est durant la période Covid, et avec l'évolution de la technologie des appareils photos et des instruments d'astronomie, qu'il se lance dans la photographie du ciel profond: nébuleuses, galaxies, amas d'étoiles...

Grâce à l'extinction des lumières, la nuit, dans Bersée, Julien peut pratiquer sa passion directement dans son jardin.

En parallèle, avec son ami astrophotographe Mickael Coulon, il a créé « Northern France Remote » (NFR). Ensemble, ils ont envoyé du matériel astrophotographique en Andalousie, loin de la pollution lumineuse et de la météo si caractéristique des Hauts-de-France...

A distance, depuis Bersée, Julien peut alors diriger son télescope dans le sud de l'Espagne et profiter d'une météo plus clémente qui lui permet de se lancer dans des photos plus qualitatives.

C'est de ce projet qu'est née la photo ci-jointe.

L'image est le cumul de 90 heures de pose, prises durant plusieurs nuits de décembre 2023.

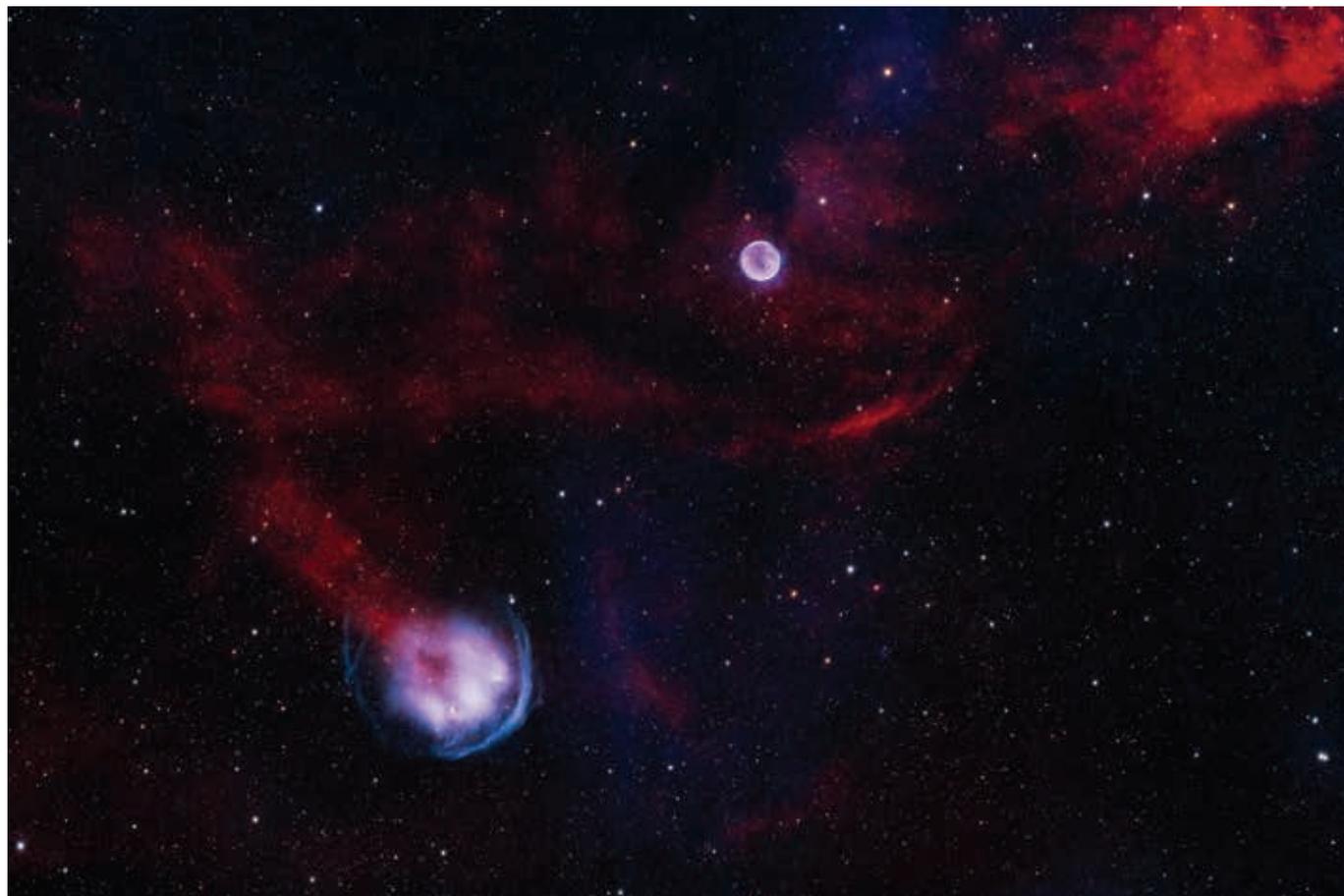
On peut y apercevoir deux nébuleuses planétaires situées dans la constellation de Cassiopée. Ce sont des restes d'étoiles en fin de vie, qui expulsent leurs gazs. Notre Soleil finira de la même façon dans quelques milliards d'années!

Au vu de sa rareté et de sa beauté, cette image a été sélectionnée par la NASA, comme « Image Astronomique du Jour » (APOD : Astronomy Picture of the Day), le 12 février 2023.

Elle leur a aussi valu une interview à France bleu Nord ainsi que des articles dans la voix du Nord et

Sciences et vie.

Pour un astronome amateur, c'est une belle reconnaissance !



Les amis du Patrimoine

Chapelle au Sacré-Coeur rue de la Ricarderie

Le bulletin municipal de septembre 2023 annonçait que la restauration de la chapelle au Sacré-Cœur de Jésus, rue de la Ricarderie avait commencé.

Elle s'est achevée jeudi 7 mars 2024.

Ce jour là, une nouvelle statue au Sacré-Cœur a été installée, de nouvelles portes ont été posées ainsi qu'un cadenas.

Daniel DECROIX (à droite sur la photo), son frère Jean Paul, Daniel WAUQUIER, Jean CARLIER, Pierre Marie DELEBECQUE et Jean Luc MOUCHON (à gauche sur la photo) membre de la famille, propriétaire de cette chapelle, ont tour à tour participé à cette remise en état.

C'est la 4^{ème} chapelle restaurée par les amis du patrimoine de Bersée.

Pour information : Les Amis du Patrimoine ont été informés d'un fait divers désolant !

Fin mars, la plus ancienne chapelle de Bersée, rue du bar, bénite le 1^{er} septembre 1757, a été ébranlée par le conducteur d'un petit véhicule de chantier indélicat parti sans laisser d'adresse...



EXPRESSION LIBRE GROUPE BERSÉE NOUS RASSEMBLE

Des investissements vraiment utiles ?

Le dernier Conseil municipal s'est réuni fin mars pour le **vote important du budget** avec malheureusement un nombre de participants très restreint (8 élus de la majorité absents, ce n'était jamais arrivé).

Nous n'avons pas soutenu ce budget à cause du choix des investissements décidés.

Le budget global de fonctionnement de Bersée s'élève à 1 670 300 € pour 2024. Le coût provisionné pour les travaux de requalification du groupe scolaire s'élève au minimum à 1 500 000 € soit la **quasi-totalité de ce budget**. Certes des subventions permettent de réaliser ce projet mais répétons-le, les mêmes subventions auraient été obtenues pour **réaliser des projets plus utiles à Bersée** : accessibilité des locaux communaux, aménagement et embellissement des trottoirs pour une meilleure circulation des piétons, rénovation de la mairie et de la médiathèque pour que l'étage soit accessible à tous, réflexion sur l'implantation de nouveaux commerces et de places de stationnement. **Il y a tant de choses à faire à Bersée...**

Bien sûr, il faut agir sur l'isolation de l'école, améliorer les moyens de chauffage, car cela engendrera des économies pour la commune mais **on aurait pu s'en tenir là**. Tisanerie, nouveaux bureaux, salles de réserve, est-ce bien nécessaire ?

La rénovation de la maison blanche (500 000 €) pour faire de nouvelles salles de réunion et dont les plans sont remis en cause pour la 3^{ème} fois **ne nous servira à rien**. D'autant plus que la salle des associations sur la place sera rénovée grâce à une grande partie du **budget du CCAS**. On a d'ailleurs demandé si c'est bien là son rôle plutôt que de mener et de financer des actions sociales. Nous réclamons depuis 2020 **une analyse des besoins sociaux du village** qui est une obligation légale du CCAS. C'est indispensable pour mener des actions sociales plus précises car il y a des personnes en difficulté qui ne sollicitent pas forcément le CCAS. D'ailleurs, nous avons fait remonter le cas en Mairie d'un habitant qui risque de se retrouver prochainement sans logement.

La rue du Pavé va être refaite mais pratiquement à l'identique sans réelle embellissement paysager ni meilleure organisation du stationnement et du cheminement piéton sur les trottoirs. Pourtant cette rue en a cruellement besoin.

Encore une fois, la Mairie décide de quelques travaux ponctuels par-ci par-là mais s'en jamais aller jusqu'au bout de ses projets.

Il n'y a pas de vision globale du village à long terme.

Enfin, nous nous inquiétons de la **multiplication des nouvelles constructions dans notre village**. La Mairie a toujours refusé de définir un projet d'aménagement et de développement durable pour Bersée et de revoir son PLU qui est très peu contraignant. Donc on se retrouve **sans aucun secteur naturel sauvegardé**, avec des constructions trop hautes et des fenêtres donnant sur les jardins voisins, et une circulation qui deviendra compliquée. La rue du Nouveau Monde en est le triste exemple.

Le mécontentement s'amplifie.

Marie-Brigitte LEMESRE mblemesre@hotmail.fr / Nicolas MOREAU moreaunicolas235@gmail.com

Page Facebook : Bersée nous rassemble



Gym Loisirs Bersée Fitness



**GYM LOISIRS
BERSÉE FITNESS**

**1H00 DE COURS
RENFO SPÉCIAL
DOS + PILATES
AVEC SARAH**

FITNESS PARTY N°5 SAMEDI 8 JUIN

16h30-17h30 (ouverture des portes : 16h15)
SALLE DES SPORTS - RUE DU STADE BERSÉE

**5 € pour les adhérents
7 € pour les non-adhérents**

Pour vous inscrire :
le formulaire vous sera envoyé
sur simple demande à :
gymloisirbersée@gmail.com



ASSO ELBF - GYM LOISIRS BERSÉE FITNESS

Courir à Bersée, avec le concours de la Municipalité



TOURNOI DE PETANQUE EN DOUBLETTE
FORMEE ORGANISE PAR COURIR A
BERSÉE AVEC LE CONCOURS DE LA
MUNICIPALITE

J'PEUX PAS, J'AI ...

PÉTANQUE

DIMANCHE 9 JUIN A PARTIR DE
10H30
TERRAIN DE LA GARE A BERSÉE
BUVETTE - SANDWICHS -
TARTES SUR PLACE

INSCRIPTIONS LIMITEES AU CAFE
L'IMPREVU

**8 EUROS PAR JOUEUR
1 BOISSON OFFERTE - REMISE DES PRIX
VERS 17 HEURES**

OUVERT À TOUTES
ET TOUS !

Escapades pour tous

Le nouveau programme, d'octobre à février 2025, est en gestation par l'équipe du Conseil d'administration.

Quelques dates en avant première :

- 18 octobre : Cristallerie d'Arques
- 21 novembre : Lille Institut Pasteur
- 12 décembre : Marché de Noël Arras
- 23 janvier : Musée à Steenwerck
- 27 février : Visite d'entreprise à Lambersart



Le programme détaillé paraîtra début septembre.
Retenez déjà la date des inscriptions :
12 SEPTEMBRE de 14h30 à 16h
Au plaisir de vous y retrouver.

Retour en images sur nos dernières visites :

Villa CAVROIS - TOURNAI et ARKEOS



Au fil et en Mesures

La 6ème édition de la nuit de la Couture 2024

s'est tenue le 23 mars dernier. Ce sont 48 participants débutants et confirmés qui ont réalisé le projet de leur choix en respectant le thème « De Rio à Venise en passant par Dunkerque ». Sacs, jupes, robes, hauts ont vu le jour en respectant le thème pour un résultat bluffant.

N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez plus de renseignements sur des événements organisés par l'association Au fil et en mesures.

Rejoignez également nos cours de couture à Bersée et à Coutiches pour tous niveaux et encadrés par une professionnelle.

Mail : aufiletenmesures@gmail.com

Téléphone : 06 87 10 59 01.



Au fil et en mesures



Samedi 15 juin

10h - 17h



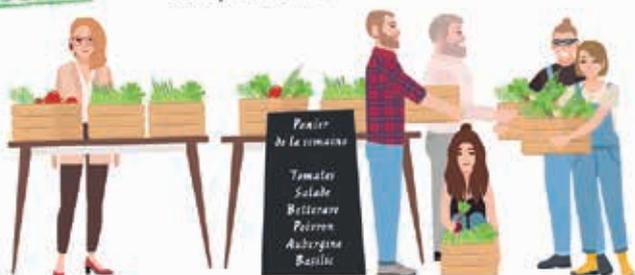
Journée festive «portes ouvertes» de l'AMAP et de la Ferme de la Ricarderie - Bersée



- Visite de la ferme
 - Jeux et animations
 - Barbecue et buvette
 - Infos et pré-inscriptions
- aux paniers de légumes AMAP



700 rue de la Ricarderie à Bersée
06 42 11 85 23
amap-laricarderie@hotmail.com



Notre AMAP
Association pour le Maintien de
l'Agriculture Paysanne

Des produits BIO, locaux et de saison
en circuit-court sans intermédiaire
Des producteurs qui respectent
l'environnement
Un panier de légumes hebdomadaire
tout au long de l'année
Le choix entre deux tailles de panier
Un prix juste pour les consommateurs
et les producteurs

Sellerie Avvenia
Magasin d'articles d'équitation
et sellerie itinérante.

📞 : 07 85 80 99 73
✉ : sellerie-avvenia@orange.fr
🌐 : WWW.sellerieavvenia.com
📍 : 566 rue saint Nicolas, Bersée, 59235

@sellerie_avvenia
f
i
t

**Scierie
LAGEARD**

Scierie **Lageard**,
un nom, une **passion**

1020 rue de la Motte
59235 BERSEE
Tel : 03 20 84 92 82
Email : scierielageard@orange.fr
www.scierie-lageard.fr

